



édito

Cette année les quantités de foin récoltées sont convenables pour la plupart mais l'été chaud et sec a ensuite mis à rude épreuve les coupes suivantes ainsi que les pâtures, certains ont même dû commencer à nourrir leurs chèvres avec les stocks prévus pour l'hiver. Cette situation va encore fragiliser les trésoreries et cela nous ramène au prix de vente de nos produits qui doit couvrir nos coûts de production que ce soit pour les laitiers ou les fromagers.

Suite à une invitation du Syndicat Caprin, l'été s'illustre également par un évènement important, avec la venue de Mr le Préfet de la Drôme sur le territoire du Diois pour aborder les préoccupations de la filière caprine en zones rurales.

Le syndicat comme tous les ans, vous propose tout un panel de formations variées qui non seulement nous permettent de nous former, mais aussi d'échanger ensemble et de sortir de notre exploitation afin de voir ce qui se fait autour de nous.

Cette lettre d'info est là pour vous faire partager la vie du syndicat, Sophie remplace Elina qui est l'heureuse maman d'une petite Mélisse et Amélie après avoir brillamment eu son diplôme a rejoint le syndicat pour une mission sur des essais avec le FIBL.

Bonne lecture.

Christian NAGEARAFFE

Sommaire

- La vie du Syndicat p 2
- Quelques chiffres p 4
- Rencontre avec Mr le Préfet p 5
- Partenariat FIBL p 6
- 2^{èmes} Rencontres Nationales p 7
- Aroma Phytothérapie p 7
- Passer mon troupeau en bio? p 8
- Un nouvel animal dans mon troupeau p 10
- Formations p 13
- Fête de Saoû p 16
- Le site du Syndicat p 14
- P'tites Annonces p 16



La vie du Syndicat

Bienvenue à Mélisse

Elina est maman depuis le 30 mai 2015 d'une petite Mélisse. Tout le monde se porte à merveille. Saluons avec joie l'arrivée de cet heureux évènement. Elina devrait réintégrer de façon progressive le Syndicat à partir de novembre et complètement en février 2016

Félicitations



Remplacement d'Elina

Bonjour,

J'ai intégré le Syndicat Caprin début juin, suite au départ en congés maternité et parental d'Elina.

J'ai travaillé pendant de nombreuses années dans les Bouches du Rhône, en Camargue, comme animatrice nature, coordinatrice pédagogique puis comme chargée de mission en éducation à l'environnement. Durant cette dernière période j'étais chargée de coordonner des programmes Européens, d'en assurer le suivi des actions et la gestion administrative et financière.

Aujourd'hui c'est avec un grand plaisir que je chercherai à mettre en œuvre mes compétences au profit du Syndicat Caprin afin de servir un projet et les valeurs qui y sont attachées.

Au plaisir de vous y rencontrer prochainement

Sophie PROREOL



Assemblée Générale du 1^{er} avril 2015

C'est avec plaisir que je vous accueille pour cette assemblée générale. C'est un moment important pour votre syndicat avec le rapport d'activité qui retrace les nombreuses missions des salariées que je tiens à remercier pour leur implication dans notre association.

C'est aussi le moment de passer en revue les comptes qui vous permettent de constater l'utilisation qui est faite de vos cotisations et des subventions que nous obtenons, j'en profite d'ailleurs pour remercier le Conseil Départemental de la Drôme ainsi que le Conseil Régional pour leur soutien.

Concernant les cotisations, elles sont très importantes pour nous même si elles ne sont pas l'essentiel de nos ressources, cela nous permet de représenter le plus grand nombre d'entre vous.

Nous avons à ce propos des comportements assez singuliers pour ne pas dire plus, par exemple, un éleveur qui a cotisé et qui est très content du service apporté mais qui ne recotisera pas cette année parce qu'il pense ne pas avoir besoin de nos services. Un autre exemple entendu à l'Assemblée Générale du Picodon où un éleveur disait qu'il ne croyait pas du tout à la valorisation de la viande de chèvre mais qui depuis 2 ans fait de la charcuterie de chèvre en se servant du travail du syndicat et en plus qui parle avec fierté de cette valorisation, ça fait plaisir d'entendre ça, le seul problème, c'est qu'il n'adhère pas au syndicat, c'est avec ce type de comportement que nous nous décourageons un peu.

Concernant l'avenir du syndicat, il est loin d'être assuré même si notre rôle dans la filière drômoise est reconnu, la baisse des financements ainsi que du nombre d'éleveurs ne nous permettra pas de maintenir deux postes pendant très longtemps à ce rythme, c'est vous éleveurs qui faites vivre le syndicat et plus votre implication sera forte et plus votre syndicat sera fort.

Le plus bel exemple est la filière viande de chèvre à laquelle personne ne croyait au départ et qui maintenant fonctionne au-delà de nos espérances avec d'autres régions qui nous sollicitent pour profiter de notre expertise.

Le projet aromathérapie poursuit son cours et là aussi, je suis persuadé que ces travaux vont aboutir et dans quelques années, les éleveurs pourront mettre en place ces méthodes alternatives dans leurs élevages, il faut que vous soyez moteur dans ces travaux afin de les adapter à vos besoins.

Pour finir, je voudrais remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur implication malgré une charge de travail importante dans leur élevage.

Merci de votre attention

Christian NAGEARAFFE

Tarifs des prestations 2015

PRESTATIONS	ADHÉRENT	NON ADHÉRENT
Conseils techniques	UNE 1/2 GRATUITE	300€
Plan de fromagerie	100€	300€
Agrément sanitaire	150€	500€
Réalisation GBPH individuel	150€	500€
Accompagnement diversification	100€	300€

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à appeler au bureau

Comparaison 1990 2014

	1990	2014	VARIATION
Lait prix de base	0,49	0,65	32,65
Prix au kilo à un affineur	3,73	4,9	31,37
Cabri au kilo à 8 jours	3,96	1	-74,75
Fromage type Picodon à la pièce	0,8	1,3	62,5
Pulpe de betterave	0,14	0,26	85,71
Bouchons de luzerne	0,14	0,31	121,41
Lait Poudre pour cabri	1,32	1,87	41,67
Sel	1,66	2,7	62,65
Eponge	1,35	2,09	54,81
PMS	10,03	14,76	47,16
Estrumate	8,36	30,16	260,77
Echographie	1,8	2,07	15
IA	17,22	14,9	-13,47
Gasoil	0,19	1	426,32
GDS	0,3	0,73	143,33
SYNDICAT CAPRIN 26	27,44	50	82,22
SMIC BRUT	4,76	9,61	101,89

Voici une petite comparaison en 24 ans
Attention ce sont des moyennes avec les chiffres récoltés sur plusieurs exploitations

Merci à tous les éleveurs qui ont bien voulu chercher et donner leurs comptabilités



Mardi 22 juillet 2015, les éleveurs caprins de la Drôme et de l'Ardèche ainsi que de nombreux acteurs politiques du territoire se sont réunis sur l'exploitation de la famille BRES à Brette, petite commune accrochée sur les hauteurs de l'arrière pays Drômois. Le maintien des activités économiques et sociales en milieu rural et de montagne et les actions menées par le Syndicat Caprin de la Drôme ont été abordés.

Un contexte économique peu favorable à la filière caprine

Face aux importantes difficultés que rencontrent les acteurs économiques et sociaux du monde agricole (fort isolement, état des routes, contraintes géoclimatiques, installation des jeunes, prédation par le loup...), le Syndicat Caprin de la Drôme a interpellé les nombreux acteurs politiques présents à cette rencontre : en premier lieu Mr Didier LAUGA, Préfet de la Drôme, Mme Clara THOMAS, Sous préfet de Die et également Mr Stéphane LEVY-VALENSI collaborateur de Mme Marie Pierre MONNIER sénatrice de la Drôme, Mme Laurence ACHIN-CHARBONNEL assistante parlementaire de Mr Gilbert BOUCHET sénateur, Mr André GILLES, Vice Président chargé de l'agriculture au Conseil Départemental de la Drôme, Mr Bernard BUIS et Mme Martine CHARMETTE, conseillers départementaux du Diois.

De nombreux élus locaux et acteurs économiques étaient également présents, marquant ainsi leur appui et leur implication vis-à-vis des problématiques que rencontre la filière caprine et du net déclin auquel elle fait face depuis de nombreuses années.

Des acteurs politiques, économiques et sociaux soucieux et impliqués

Tous les sujets abordés ont reçu une véritable écoute. Des discours importants ont permis de sensibiliser tous les acteurs à la fragilité de la profession mais également à ses points forts. La filière caprine reste une voie pour le maintien des jeunes dans ces milieux reculés et difficiles d'accès. Elle permet la transmission des savoir-faire, leur évolution, elle participe à l'ouverture des paysages et prend indéniablement part au maintien de la vie sociale dans l'arrière pays Drômois.

Le Syndicat Caprin de la Drôme : un outil au service des éleveurs

Un bilan des actions menées par le Syndicat Caprin de la Drôme a été présenté :

- Accompagnement dans le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) et agrément de fromagerie
- Formation des éleveurs (fromagerie et élevage, viande, aromathérapie...)
- Etude de l'efficacité vermifuge des huiles essentielles et des bouchons de sainfoin sur le parasitisme interne en élevage en partenariat avec le FIBL
- Mise en place d'un PIDA (Programme Intégré de Développement Agricole) sur la valorisation et la promotion de la viande de chèvre.

Cette rencontre aura permis à chacun de prendre conscience des enjeux et problématiques qui se jouent pour les éleveurs caprins et les acteurs du domaine agricole en milieu rural et de montagne.

Une écoute importante a été accordée à tous ces points par les différentes instances.



En espérant que cette rencontre permette de maintenir et de développer les actions en cours et à venir.

Un repas caprin préparé par l'équipe du Syndicat a clôturé ces échanges



Des bouchons de sainfoin pour lutter contre le parasitisme

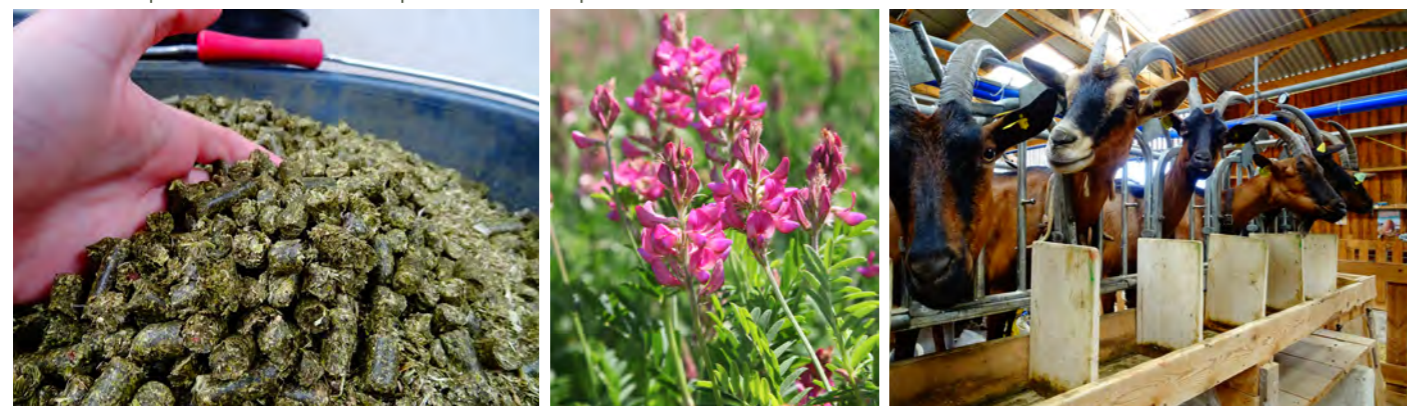
Le parasitisme interne est une maladie infectieuse qui représente une contrainte importante pour de nombreux élevages conduits au pâturage.

En 2014, le FiBL, un institut de recherche suisse spécialisé en agriculture biologique, et le Syndicat Caprin de la Drôme ont travaillé sur l'utilisation de méthodes alternatives en aromathérapie sur le territoire de la Biovallée®

. Suite à ces essais, Félix HECKENDORN, parasitologue-vétérinaire au FiBL et Amélie LÈBRE (chargée de mission au Syndicat mise à disposition au FiBL) effectuent des essais terrain cet été sur l'efficacité vermifuge du sainfoin, une légumineuse reconnue pour ses nombreuses propriétés.

L'objectif de ce projet consiste à tester l'action **des bouchons de sainfoin** sur plusieurs paramètres :

- le niveau d'infestation (parasite interne) du troupeau caprin
- la digestibilité des bouchons de sainfoin
- la qualité du lait et des produits fabriqués



Matériels pour l'ALIMENTATION et la contention en SALLE DE TRAITE

Quai de traite linéaire type eurostalle

Quai de traite rotatif traite extérieure

Distributeur d'alimentation sans ou motorisé

Mangeoire motorisée

Une écoute et une expérience de terrain

www.albouyequipement.com

ALBOUY EQUIPEMENT

Concepteur & fabricant de matériel agricole automatisé pour la traite et l'alimentation

Carcenac Peyralès
12160 Baraqueville
05 65 69 05 54

Les 2^{èmes} Rencontres en Poitou-Charentes

le **vendredi 11 septembre (10h-17h) à la Forge à Fer 79200 LA PEYRATTE**

- Accueil par François BONNET, président de la Fresyca
- Présentation de la filière viande caprine en Poitou-Charentes et actions de développement par Mathilde GARSONNET-SILLON et un administrateur de la FRESYCA
- Présentations de l'interprofession et de la Commission Viande Caprine de la FNEC par Paul GRELLIER (INTERBEV®) et Gérard CHABAUTY (FNEC)
- Un exemple d'approvisionnement des cantines scolaires par Colette BALLAND (productrice) et Fabrice ROUSSEAU (Pays Mellois)
- Présentation des projets «chevreau de Rhône-Alpes» et «PIDA Viande de Chèvre par Chistian NAGEARAFFE, président, et Valérie BEROLLE, Technicien Conseil du Syndicat Caprin 26
- Echanges et débats sur la filière viande caprine
- Visite d'un atelier de transformation de viande caprine : la SVEP 79200 Chatillon le Thouet

le **samedi 12 septembre**

- Visite d'exploitation : EARL du Domaine du Parc 86 Celle Lesvescault
- Visite d'un abattoir de caprins Le Mélusin 86 Lusignan

le **dimanche 13 septembre Fête de la Chèvre. 79 Celles sur Belle**

- Célébrer ensemble cette grande «Terre des Chèvres», les producteurs, la chèvre et ses fromages.
- Promouvoir cette production identitaire en Poitou-Charentes qui associée aux productions caprines de la nouvelle Région confortera son rang de n°1.
- Initier les liens entre les filières caprines : le grand plateau de Fromages de Chèvre sera enrichi des fromages emblématiques du Limousin et de l'Aquitaine.



Organisation et contact
FRESYCA
12 bis rue St Pierre
79500 Melle
Tel: 06.85.25.92.38
mgs.fresyca@orange.fr

Tout au long de la journée...

- Grand jeu de la chèvre
- Jeu d'observation des aliments
- L'enclos des races de chèvre
- L'exposition de la Maison des Fromages de Chèvre
- Animation Mandalas
- Marché de producteurs

Si vous souhaitez y participer
Contactez nous



Avec une augmentation de près de 10 % de la consommation par an depuis plus de 10 ans, la bio continue son évolution un peu partout en France.

Rhône-Alpes est la première région productrice de France avec 151 élevages caprins bio pour près de 8000 laitières, au sein de l'AOC picodon par exemple, un producteur sur trois est en bio.

La Drôme, elle, regroupe 32 % des élevages bio de la région et la dynamique de conversion continue d'avancer.

Tous les producteurs qui pouvaient techniquement passer « facilement » en bio l'ont-ils déjà fait ?

Nous vous proposons de faire le point sur les quelques spécificités du cahier des charges bio sur les élevages caprins afin que vous puissiez voir si votre système s'en approche déjà.

Tout d'abord, il est important de rappeler quelques objectifs du cahier des charges de l'agriculture biologique

1. se passer des produits de synthèse dérivés du pétrole
2. bannir les OGM (en plantation et en alimentation)
3. garantir un contrôle indépendant et annuel des pratiques sur l'exploitation
4. considérer l'exploitation dans son ensemble et chercher son autonomie au maximum

Plus concrètement, sur nos élevages, il s'agira d'être vigilant sur 4 points :

L'alimentation : les bêtes doivent se nourrir avec de l'aliment bio et avoir accès au pâturage aussi tôt que les conditions le permettent. Plus concrètement :

- Au moins 60 % de la ration journalière en fourrages grossiers
- Au moins 60 % des aliments doivent provenir de la ferme, ou en coopération avec d'autres fermes de la région ou proches

Les conditions sanitaires de l'élevage : en bio on doit baser le système sur la prévention avant tout (c'est vrai aussi pour les productions végétales). C'est-à-dire :

- Médecine naturelle privilégiée (phyto, aroma, homéo..)
- Possibilité d'utilisation de la médecine chimique suite à justification par diagnostic (copro, retour abattoir, vétérinaire...) a raison de 3 traitements /an/chèvre. Attention, le délai d'attente est alors doublé.
- Aucun traitement hormonal ou systématique

Le renouvellement du troupeau : il faut garder la logique bio tout en s'adaptant aux contraintes de son développement (pas encore suffisamment d'élevages, de filières...)

Possibilité d'acheter 20% de femelles nullipares non bio

Alimentation au lait pendant au minimum 45 jours (pas d'obligation de pâturage dans ce cas)



Les produits de nettoyage et ingrédients : doivent suivre aussi la même logique

Possibilité d'utiliser de la présure mais elle doit être garantie sans OGM

Pour les ingrédients, utiliser du sel naturel (sans anti-agglomérant)

Pour le nettoyage, utiliser des produits homologués

Voici donc en quelques mots en quoi peut consister la bio sur une exploitation caprine, et bien souvent des fermes en sont déjà très proches mais ne font pas le pas de la conversion, ce qui ne leur permet pas de valoriser leurs pratiques ! Si vous vous posez des questions et que vous souhaitez voir plus en détail ce que la bio donnerait sur votre exploitation.

N'hésitez pas à nous appeler : **nous pouvons réaliser un diagnostic de conversion** qui vous permettra de voir ce qu'impliquera la bio sur votre exploitation.

Brice le Maire, Agribiodrome, 06 82 65 91 32






Un nouvel animal dans mon élevage...

Recommandations pour la gestion des introductions

D'un point de vue sanitaire, l'introduction d'animaux revient à mélanger les microbismes des élevages acheteurs et vendeurs.

Les animaux achetés s'ils sont malades ou porteurs inapparents d'une maladie absente de l'élevage acheteur peuvent la transmettre à l'ensemble du troupeau. Les conséquences peuvent être importantes dans le cas de germes hautement pathogènes (CAEV, paratuberculose, fièvre Q, chlamydie...).

A l'inverse, les animaux introduits peuvent ne pas avoir d'immunité contre des germes présents sur l'exploitation d'accueil. Ceci, combiné au stress de l'introduction, favorise l'expression des maladies.

Les obligations réglementaires:

- Pour la réglementation de la brucellose, le vendeur doit fournir l'attestation de provenance.
- Les animaux doivent être correctement identifiés, c'est-à-dire porter deux repères officiels dont un électronique pour les animaux nés après le 1er Janvier 2010.
- Il faut notifier le mouvement des animaux à l'EDE dans les 7 jours.

Les mesures de prévention sanitaire

La connaissance du troupeau d'origine

L'observation du troupeau dans son ensemble permet de juger de son état d'un point de vue sanitaire et de vérifier la présence de symptômes de maladies (boiteries, abcès, présence d'animaux maigres, pis de bois, lésions cutanées, parasites externes...). Il faut également questionner l'éleveur vendeur sur la conduite du troupeau (alimentation, élevage des chevrettes...)

L'examen des animaux achetés

Il est recommandé d'examiner individuellement les animaux que l'on compte acheter :

L'état d'embonpoint correspond-t-il au stade physiologique ?

Le lot de chevrettes est-il homogène ? Semblent elles avoir des retards de croissance ?

Le poids des chevrettes correspond-t-il à leur âge ?

Y a t il présence de parasites sur le pelage ou des lésions de grattage ?

Pour les boucs, un examen et une palpation des testicules permettent de repérer des signes de mauvaise fertilité (adhérences, asymétrie entre les deux testicules, absence d'un testicule).

Pour les chèvres, la palpation de la mamelle et l'analyse des résultats de comptages cellulaires individuels permet d'évaluer l'état de santé mammaire.

Un transport sécurisé

Le transport des animaux achetés doit être réalisé sans rupture de charge et sans mélange avec d'autres animaux.



L'analyse de compatibilité de statuts sanitaires

Certains animaux peuvent être porteurs inapparents de maladies et ne pas présenter de symptômes au moment de l'achat. Seules les analyses permettent alors de les dépister.

La connaissance des statuts sanitaires des élevages acheteurs et vendeurs permet d'analyser leur compatibilité. L'objectif est de ne pas introduire de nouvelles maladies et de prévenir le risque d'expression de maladies présentes dans votre élevage sur les animaux introduits.

Définition des statuts sanitaires

Le statut sanitaire sera défini par sondage sérologique (prise de sang)

- Echantillon à prélever : 8 à 15 animaux de plus de 24 mois (en fonction de l'effectif du troupeau)
- Maladies recherchées : Paratuberculose, CAEV, fièvre Q, chlamydie

Les analyses peuvent être réalisées à l'occasion de la prophylaxie annuelle.

Interprétation des résultats (exemple concret)

Thomas est installé depuis quelques années et a réalisé le statut sanitaire de son troupeau car il prévoit d'acheter des chevrettes. Les résultats sont donnés dans le tableau ci-dessous.

Il a demandé aux vendeurs leurs statuts sanitaires (cf. tableau).

En fin de compte, Thomas a acheté des chevrettes au vendeur du Lot et Garonne dont le statut sanitaire est comparable au sien.

Elevage	Paratuberculose	CAEV	Chlamydie	Fièvre Q
Thomas	3/9	9/9	0/9	0/9
Lot et Garonne	2/10	10/10	0/10	0/10
Isère	2/10	9/10	2/10	0/10
Drôme	0/10	10/10	0/10	2/10

Benjamin DELTOUR

Vétérinaire GDS 26

Action bénéficiant du soutien de la



dans le cadre du CROF caprin



Concours Charcuterie Caprine*

1^{er} prix : EARL Gilibert Montmiral,

2^{ème} et 3^{ème} prix : Robert Martin Gigors et Lozeron

Jury enfants

1^{er} prix: Ferme du Serre de la Combe Désaignes

* dans le cadre du PIDA Viande de chèvre



Concours AOP Picodon

Catégorie 1 Picodon AOP :

Or: EARL Ferme Pracoutel Vesc

Argent: Florent SIMOND Vesc

Bronze: Françoise JEAN Barsac

Catégorie 2 Picodon affiné méthode Dieulefit AOP :

Or: EARL Ferme de Pracoutel Vesc,

Argent: Florent SIMOND Vesc

Jury enfants :

Or: Florent Simond Vesc,

Argent: La Chèvre qui Saoûrit Saoû,

Bronze: Ferme du Serre de la Combe Désaignes

Formations 2015-2016

Vous avez avec votre lettre d'info le livret de formations techniques à venir.

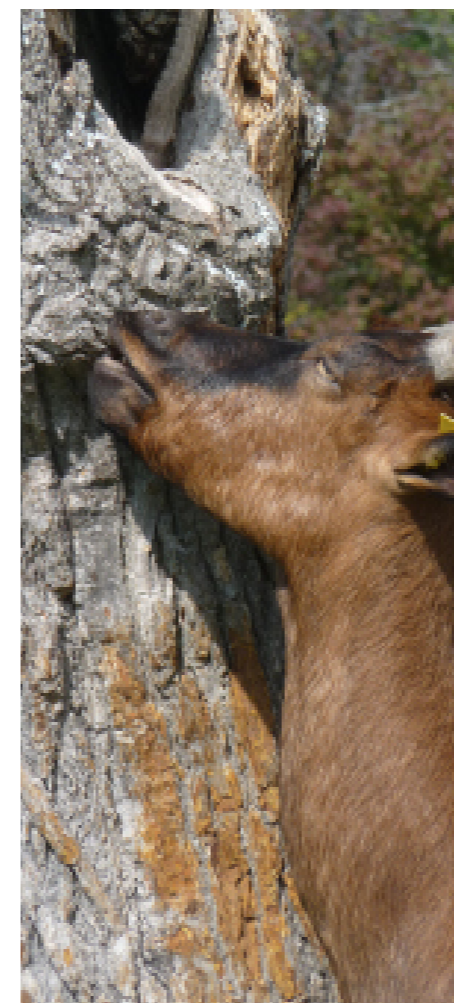
Une journée un peu atypique vous est proposée : **Communication entre éleveurs, groupe de paroles**

Les difficultés récurrentes rencontrées sur l'exploitation amplifiées par l'isolement géographique et humain amènent parfois les éleveurs à ressentir un certain mal être.

Le Syndicat Caprin propose aux éleveurs un espace d'écoute et d'expression autour des préoccupations quotidiennes. Ces échanges permettront à chacun de ne plus se sentir « seul » face aux problèmes rencontrés et amèneront aussi à mutualiser les solutions permettant d'y répondre. Pénibilité au travail, problèmes techniques non solutionnés, isolement, manque de reconnaissance, fragilité financière de l'exploitation, génèrent fatigue, inquiétudes, stress, difficultés de projection, souffrances affectives.

L'accompagnement par les animateurs / médiateurs, ainsi que la présence d'un groupe partageant des problèmes communs permettra une écoute bienveillante dans la confidentialité et le respect de chacun.

Venez vous faire du bien!!



L'Alliance dans la Drôme !

Un technicien à votre disposition

Des livraisons GRATUITES tous les 15 jours

Frédéric Pouthier est à votre disposition pour une visite ou pour centraliser vos commandes.

Grâce à son aide, il vous est possible aussi de bénéficier d'une livraison gratuite tous les 15 jours sur la Drôme.

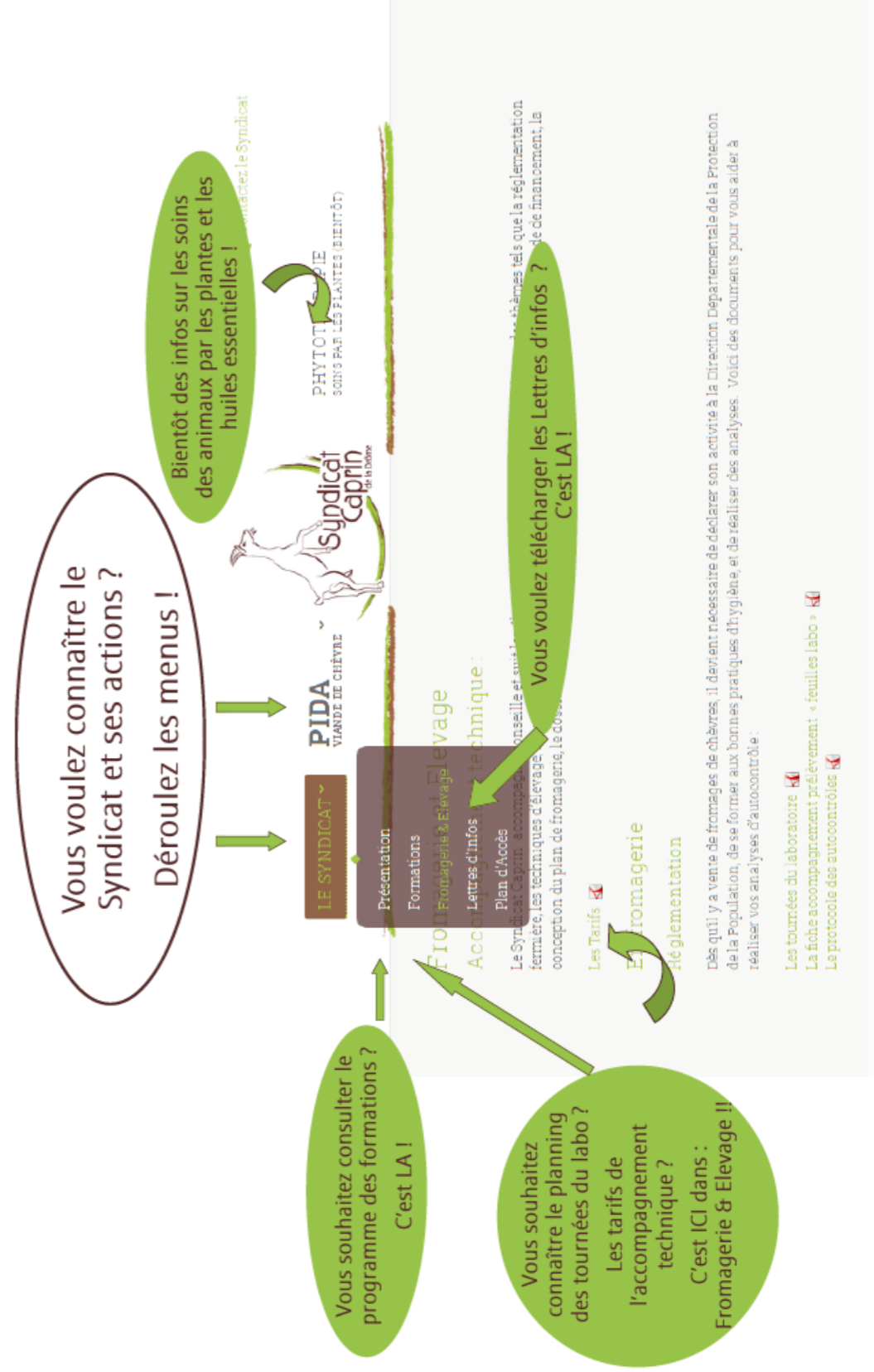
Il vous suffit de contacter notre technicien au 06.61.73.27.06 pour bénéficier de ses services.



N° Tél. **06.61.73.27.06**

Alliance Pastorale
Alliment le Père François - 50 route de Régalar - 26300 Besayes
www.alliance-elevage.com

Comment chercher sur le site du Syndicat?



Recherche une quinzaine de chèvres laitières encore en lactation, si possible habituées au pâturage. Cordialement. Pascal CHEVRIER. Appeler au 04 75 60 31 13 pendant les heures de repas.

F 24 ans recherche un stage en apprentissage pour une durée d'un an en élevage caprin, transformation fromagère. Débutante et motivée Tél : 06 73 69 30 99 mail : lrowe85@yahoo.fr Liza Rowe

Anaïs Guyollot, titulaire du BPREA caprin. Recherche un emploi aux alentours de Mollans-sur-Ouvèze (30 minutes de trajet). Autonome à la traite, à l'alimentation, au parage... etc Maitrise la fromagerie 06.73.79.87.8

Homme 43 ans cherche exploitation fromagère en chèvres ou brebis, en association ou en succession, dans le Val de Drôme, Tél : 09 82 58 91 51 / 06 61 64 41 36 / genest26@hotmail.fr

URGENT ! Patrice PELISSIER recherche un(e) salarié(e) en fromagerie, 35 heures, 150 chèvres en transformation, à Crépol (26350). N'hésitez pas à contacter rapidement Patrice au 06 88 48 14 29.

Emilie CHADUC recherche un emploi autour de Lachau (45 mn de trajet). Expérience en fromagerie, traite, garde, avec vaches, brebis, chèvres. Tout contrat étudie. 06 76 37 54 49.



Les annonces des éleveurs adhérents sont complètement gratuites.

Elles seront mises également en ligne sur notre site pendant 6 semaines.

<http://www.scaprin26.com/>

ANNONCES PUBLICITAIRES

Pour continuer à vous envoyer les lettres d'info gratuitement, nous proposons à des entreprises des encarts publicitaires

Tarifs pour les 4 parutions :

1/6 ^{ème} de page	180€
1/3 de page	250€
1/2 page en 4 ^e de couverture	350€

- Mise en page : Valérie BEROULLE
- Responsable publicité : Valérie BEROULLE
- Impression : Imprimerie SOUQUET
- Crédit photos : Fanny JORDA-INIGUEZ SYNDICAT CAPRIN 26



Maintenant disponible
**EN CRÉDIT, CRÉDIT-BAIL
ET LOCATION FINANCIÈRE**

simple
souple
rapide

**Le financement de votre matériel agricole
directement chez votre concessionnaire.**

